



# MASTER

## MENTION

### Droit du Numérique

PARCOURS-TYPE

### Droit des Médias et de la Communication

Code RNCP : 38172

120 crédits - 4 semestres

## RESPONSABLES PÉDAGOGIQUES :

Mention :  
**Laurence CALANDRI**, Maître de conférences HDR  
**Jessica EYNARD**, Maître de conférences

Parcours-type :  
**Laurence CALANDRI**,  
Maître de conférences HDR

DIPLOÔME NATIONAL DE  
MASTER  
CONTÔLÉ PAR L'ETAT

*Master Droit : en savoir +* Formation initiale Formation continue Formation ouverte à distance Formation en alternance**PRÉSENTATION**

Les semestres 1 et 2 offrent une formation approfondie dans les grands domaines du droit et des technologiques du Numérique. Ils permettent d'acquérir des connaissances et des compétences dans le domaine du droit et des technologies du numérique, du droit de la propriété intellectuelle et du commerce électronique, ainsi qu'en droit des médias, droit économique, droit de la culture et de la communication.

Ils ont pour objectif de maîtriser l'ensemble des données transversales de l'environnement normatif général du numérique, ainsi que les rôles respectifs des autorités de régulation concernées. Le contexte para-juridique est également étudié (approche pluridisciplinaire : économique, politique, technique et culturelle).

Les semestres 3 et 4 apportent de solides connaissances théoriques et opérationnelles permettant d'envisager une large gamme de métiers. Ils s'attacheront essentiellement à renforcer les savoirs sur l'évolution des médias et de la communication dans un contexte numérique. L'objectif est de maîtriser l'ensemble des données juridiques et institutionnelles de la diversité des secteurs de la communication et des médias.

Ces semestres permettent une spécialisation juridique dans le domaine des médias et de la communication, concernant l'ensemble des secteurs, **de la communication audiovisuelle à la communication électronique, du droit de la presse écrite au droit du cinéma, du droit de la propriété intellectuelle au droit des contrats...**

**COMPÉTENCES ET MÉTIERS VISÉS****COMPÉTENCES :**

Rédiger des contrats dont l'objet serait informatique et numérique ; Caractériser les problématiques relatives à la gestion des droits de propriété intellectuelle ; Gérer les questions de données personnelles ; Contribuer aux préconisations pour la sécurisation des systèmes d'information ; Faire des recommandations opérationnelles sur les questions juridiques relatives au numérique.

**MÉTIERS VISÉS :**

Les débouchés sont :

- Les métiers de la protection des données personnelles,
- Les métiers du commerce électronique,
- Les métiers de la protection de la propriété intellectuelle appliquée au numérique,
- Les postes de juristes spécialisés dans ces domaines en entreprises (juristes IP/IT),
- Les professions libérales : avocats spécialisés.

L'emploi concerne l'ensemble des entreprises publiques et privées du secteur de la communication, les collectivités territoriales et de nombreux organismes, confrontés aux problématiques en cause. L'expérience atteste d'une insertion professionnelle réussie dans la presse écrite, le secteur de l'audiovisuel - producteurs, diffuseurs ... -, les sociétés d'auteurs, les télécoms et les services multimédias des grandes entreprises (opérateurs de télécommunications, du câble, de l'Internet...).

**CANDIDATURE EN PREMIÈRE ANNÉE DE MASTER**

Le dépôt des candidatures s'effectue sur la plateforme nationale *Mon Master* : <https://www.monmaster.gouv.fr/>

**CANDIDATURE EN SECONDE ANNÉE DE MASTER**

**Accès de plein droit** : étudiant ayant validé le master 1 même mention même parcours-type à l'École de droit de Toulouse

**Accès par commission d'admission** : Dans tous les autres cas (réorientation de mention et/ou de parcours, changement d'établissement), sur avis de la commission pédagogique. Dossier de candidature à transmettre : <https://www.ut-capitole.fr/accueil/formations/candidater-et-sinscrire/admissions/>

**CONTACTS****UNIVERSITÉ TOULOUSE CAPITOLE**

2 rue du Doyen Gabriel Marty  
31042 Toulouse Cedex 9  
Tél. : 05 61 63 35 00

**ÉTUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP**

Bureaux UT handicap :  
Bureaux AR 29 et 31 - bâtiment Arsenal  
Courriel : handicap@ut-capitole.fr  
Tél. : 05.61.63.35.28 / 05.61.63.37.05 / 05.34.45.61.33

**SCOLARITÉ : POLE MASTER DROIT ET SCIENCE POLITIQUE**

Première année de master  
Bureau : AR 127 (Bâtiment Arsenal)  
Courriel : pmdd01@ut-capitole.fr  
Tél. : 05 61 63 35 75  
Seconde année de master :  
Bureau : AR 135 (Bâtiment Arsenal)  
Courriel : pmdd04@ut-capitole.fr  
Tél. : 05 61 63 39 32

**ORIENTATION - INSERTION - STAGES****SOIP - SERVICE D'ORIENTATION ET**

**D'INSERTION**  
**PROFESSIONNELLE**  
Palier 1<sup>er</sup> étage - Bâtiment Arsenal  
Courriel : soip@ut-capitole.fr  
Tél. : 05 61 63 37 28



## PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

SEMESTRE 1 – 156h CM + 40h30 TD	SEMESTRE 2 – 171h CM + 40h30 TD
<b>UE Régulation générale du numérique – 66h CM + 27h TD</b> - Droit européen du numérique – 33h CM + 13h30h TD - Droit public du numérique – 33h CM + 13h30h TD	<b>UE Régulations sectorielles du numérique – 96h CM + 27h TD</b> - Droit européen des innovations et numérique – 33h CM + 13h30 TD - Droit public économique – 33h CM + 13h30 TD - Droit européen du numérique en santé – 30h CM
<b>UE Régulation internationale et comparée du numérique – 90h CM</b> - Propriété intellectuelle – 30h CM - Droit international économique – 30h CM - Droit privé comparé – 30h CM	<b>UE Contentieux international – 30h CM</b> - Droit international privé et numérique* – 30h CM
<b>UE Expertise linguistique : niveau 1 (1 choix valable pour l'année)</b> - Anglais, Espagnol, Allemand ou Italien – 13h30 TD	<b>UE Expertise linguistique : niveau 2 (même langue que celle choisie au S1)</b> - Langue vivante (Anglais, Allemand, Espagnol ou Italien) – 13h30 TD
	<b>UE DE SPECIALITE - Parcours Droit des Médias et de la Communication – 45h CM</b> - Droit de la culture – 30h CM - Introduction au droit des médias – 15h CM - Cours optionnel dans catalogue ENGAGE.EU (facultatif). <i>Thématique : Digital, Media and Communication"</i>

\*Certaines matières sont susceptibles d'être dispensées en partie en distanciel asynchrone (dispositif hybridation ou dispositif innovation pédagogique)

SEMESTRE 3 – 189h CM + 71h TD	
<b>UE 1 : Enseignements fondamentaux – 100h CM + 30h TD</b> - Droit de la communication audiovisuelle – 20h CM + 5h TD - Droit des communications électroniques – 20h CM + 5h TD - Droit de la presse (écrite, numérique) – 15h CM+ 5h TD - Droit du cinéma – 15h CM+ 5h TD - Droit du numérique – 15h CM + 5h TD - Droit de la propriété littéraire et artistique appliquée au secteur de la communication – 15h CM + 5h TD	<b>UE 3 : Modules d'approfondissement – 31h TD</b> - Gouvernance et régulation européenne des médias – 4h TD - Constitution et liberté de la communication – 4h TD - Droit financier et droit fiscal des médias, de la culture et de la communication – 4h TD - Droit social des médias, des métiers de la culture et de la communication– 4h TD - Production, programmation et diffusion des œuvres audiovisuelles et cinématographiques : enjeux juridiques et économiques –3h TD - Sociologie des médias, Médias et Réseaux sociaux – 3h TD - Etablissements publics culturels et diplomatie audiovisuelle française – 2h TD - Honnêteté de l'information et déontologie du journalisme – 3h TD - Médias, sports et eSports – 2h TD - Médias, diversité et protection de la jeunesse – 2h TD - Cours optionnel dans catalogue ENGAGE.EU (facultatif). <i>Thématique : Digital, Media and Communication"</i>
<b>UE 2 : Enseignements complémentaires – 89h CM + 10h TD</b> - Droits européens des médias et de la communication – 12h CM - Droit international et comparé des médias et de la communication – 10h CM - Droit de la concurrence appliqué aux médias et à la communication – 10h CM - Personnes publiques, concurrence et protection des consommateurs – 10h CM - Droit et management des politiques culturelles – 10h CM + 5h TD - Droit à l'image et relations presse – 10h CM - Contrats de l'audiovisuel – 10h CM + 5h TD - Droit de la communication publicitaire – 5h CM - Liberté de la communication et numérique – 5h CM - Economie des médias et stratégies des groupes audiovisuels – 4h CM - Collectivités territoriales, Culture, Communication et Numérique – 3h CM	
SEMESTRE 4 – 5h CM + 10h TD	
<b>UE 4 : Méthodologies et conduite de projets pédagogiques et professionnels – 5h CM + 10h TD</b> - Réalisation de projets pédagogiques initiés par les étudiants (individuels et/ou collectifs) (facultatif/ouvrant droit à bonification) - Gestion de projets professionnels – 10h TD - Initiation à la recherche fondamentale, méthodologie du mémoire et du rapport de stage – 5h CM - 1 voie au choix : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Voie professionnelle : Stage</b> (2 mois minimum) et rédaction d'un rapport de stage</li> <li>▪ <b>Voie recherche : Mémoire de recherche</b> : rédaction d'un mémoire de recherche</li> </ul>	